

Tension dans l'Alliance

Ionuț Alexe

La politique étrangère de De Gaulle en général, et les relations de la France avec les États-Unis en particulier, suscitent un très grand intérêt aujourd'hui comme toujours. C'est une politique de la grandeur, un coup de théâtre, une opposition unique dans le camp occidental qui trouble l'Alliance. La première chose qui m'a étonné quand j'ai commencé de travailler à ce mémoire c'est la complexité de la relation bilatérale trans-atlantique. Si je peux me résumer jusqu'au volume des matériaux étudiés, je dirai que les relations franco-américaines sont plusieurs fois plus complexes et touffues que les relations anglo-américaines dans les mêmes années. Les sinuosités de la relation politique bilatérale se ressentent évidemment au niveau des relations militaires, économiques et culturelles, soumises aux pressions ou comme résultat des orgueils blessés.

Est-ce que l'OTAN est une organisation sans buts ? Est-ce que l'OTAN est sous le *leadership* des États-Unis ? Est-ce que les intérêts des États-Unis sont les mêmes avec les intérêts de l'Europe ? Ces sont les questions soulevées par le général en 1966. De Gaulle est celui qui a le mérite de remettre en question l'hégémonie américaine en Europe. La *communauté des intérêts et du destin* de l'Europe et des États-Unis est remise en question pour la première fois par lui. Aujourd'hui on ne parle pas d'une *communauté de destin*, mais voyons ses anciens ennemis, alliés dociles de la superpuissance mondiale. On voit aussi la même opposition forte de la France de Jacques Chirac à toute intrusion de la politique américaine dans les affaires de l'Union. Malgré les changements dans les relations internationales, il semble que la politique gaulliste de la France reste une constante des relations transatlantiques, comme un axe directeur des intérêts européens.

Mon désir poursuit de prouver le fait que les actes du président français représentent le début d'une réelle politique européenne en matière de

sécurité. J'ai consulté en cet but de nombreuses analyses françaises et américaines, la collection *Politique étrangère*, les *Documents Diplomatiques Français (DDF)*, *Foreign Relations of the United States (FRUS)*, mais aussi les *Mémoires* de Charles de Gaulle et de Maurice Couve de Murville.

Contrairement à ce que le général ne cesse d'affirmer lui-même, ce n'est donc pas la IV^e République, mais la V^e qui a pratiqué la politique que recommandaient les États-Unis, du moins en matière de décolonisation, c'est-à-dire tout de même dans le domaine le plus tragique d'après-guerre.

Et le président de la nouvelle République a assumé ses responsabilités de façon telle qu'il a largement transformé les sentiments de ses concitoyens à l'égard du monde extérieur, notamment à l'égard des États-Unis. De 1956 à 1958, s'était répandu un nationalisme de l'amertume et du ressentiment.¹ Or qu'était-ce que l'échec de Suez et même la perte de l'Indochine où le contingent n'avait jamais été envoyé – par rapport à la perte de l'Algérie qui relevait encore de milliers de réfugiés en 1954 ? Pourtant, le comportement et le prestige du général permettent de donner au désastre l'allure de la grandeur, d'éviter le repli sur soi grâce à l'idée de la coopération, et de remplacer le nationalisme de l'humiliation par un nationalisme de l'orgueil.

Après Hoffmann : la stratégie du Général pendant ces années peut se diviser en trois parties. La première consiste en une longue bataille pour empêcher le renforcement de celle des « hégémonies » dans l'orbite de laquelle la France avait dû chercher une protection et qui, loin de suivre la prescription (ou la prédiction) de De Gaulle quant à son affaiblissement, s'était lancée dans une sorte de mission planétaire sous Kennedy et Johnson – au point que beaucoup de Français commençaient à parler des dangers d'un monde unipolaire². Cette bataille fut un mélange

de mesures négatives (essentiellement d'obstruction) et positives. Le principal champ de bataille fut l'Europe. De Gaulle n'avait pas changé l'Europe occidentale en « Europe européenne ». Il lui fallait maintenant l'empêcher de devenir l'Europe atlantique, que la vague notion américaine de *partnership* cachait à peine. Il y avait trois fronts : la France, l'Allemagne et la Communauté. Pour la France De Gaulle vit dans l'offre de Nassau un piège doré, une tentative pour la faire rentrer entièrement dans l'Alliance atlantique sous contrôle américain en échange d'une aide technologique (qui rendrait la force nucléaire française dépendante pour toujours de la technologie américaine).

En l'époque De Gaulle devient tout à fait manifeste la notion para-constitutionnelle de *domaine réservé*. La Constitution de la Ve République ne décrit que vaguement, en termes juridiques, les parts respectives du chef de l'État et du Premier ministre dans la direction des affaires. Mais officieusement il apparaît que les affaires intérieures, sociales, économiques, relèvent de très près du Premier ministre. Le chef de l'État, en revanche, considère comme plus essentiellement proches de lui (domaine réservé) ces vieilles affaires d'État, régaliennes pourrait-on dire, qui sont la diplomatie et la défense nationale. Les Affaires étrangères sont ainsi dirigées avec constance par Couve de Murville dans l'ombre du Général. On attribuera aussi au général De Gaulle une attention particulière à un troisième champ du fameux *domaine*: les affaires africaines et malgaches, attribuées à un secrétariat spécial établi à l'Élysée, et dont on pense qu'il couvrait aussi les services secrets. Jacques Foccart en était le puissant et discret quasi-ministre³. La position de la France à propos de l'ONU exprimée par Hervé Alphand en entretien avec Dean Rusk pensait que l'ONU n'est pas un instrument politique valable: «...des résolutions nécessairement ambiguës, assorties d'interprétations divergentes, conduiraient soit à la destruction de l'ONU, soit à la mise en oeuvre hypocrite de la politique de nos adversaires. Dans ce cas, la grande bataille à laquelle il faisait allusion serait perdue pour le monde libre⁴ ».

La question principale à l'époque de De Gaulle traite le sujet des États-Unis comme une puissance hégémonique. Voilà comme est présentée l'hégémonie américaine en Europe par Maurice Couve de Murville: «...sous toutes les formes, les États-Unis intervenaient systématiquement dans la politique intérieure de chacun et

guidaient les actions extérieures, à commencer par la politique européenne naissante. L'objectif avancé était toujours de lutter contre le communisme... mais il en résultait une véritable subordination. Interventions, conseils, pressions, n'étaient pas ménagés. Les affaires étaient dans toutes les capitales, avec vigilance, suivies au jour le jour par les Ambassades.»⁵

Pour faciliter l'influence des États-Unis en Europe, il y a eu, en plus du fait de sa puissance, l'image que l'Europe s'est faite de son allié outre-atlantique, l'image d'un pays fort, dominateur et sûr de lui-même, aux ressources infinies, aux institutions sans pareil.⁶

Stanley Hoffmann divisait la politique des États-Unis en deux grandes directions : l'intolérance américaine à l'égard de la politique européenne et de la vision sur l'Europe comme un tout⁷. Il s'agit de l'intolérance vers la politique d'équilibre des forces. « Une des sources de malentendus entre Américains et Européens Français et Anglais c'est la nostalgie des derniers pour l'époque de l'équilibre des forces, qui fut l'une de leurs plus heureuses époques et ils n'éprouvent guère d'enthousiasme pour les bienfaits du bipolarisme qui marque leur déclin. » L'intolérance de l'Amérique se manifeste aussi dans sa tendance de considérer l'Europe comme un tout – à ses yeux l'Europe c'est panier des crabes, mais c'est un seul panier. « Vue du continent américain, toute l'histoire contemporaine de l'Europe est une suite d'échecs : deux guerres mondiales, le retrait de l'Europe de la scène politique, la perte de son Empire (l'Indochine, l'Algérie et l'Empire Britannique). Un tel bilan semble apporter la preuve indiscutable de l'échec des calculs individuels et de la nécessité des solutions collectives, sans lesquelles on ne pourrait aboutir qu'à une impuissante fragmentation ou à une insignifiante collectivité. »⁸.

Une attitude intolérante des États-Unis expliquera peut-être leur manque de compréhension à l'égard d'un révisionnisme historique de la France, mais aussi de l'Angleterre et leurs efforts politiques pour en appeler à l'avenir contre les risques d'un passé récent qui semble injuste, pour bâtir un avenir qui réparerait ces torts, et cela de façon à perpétuer les subtiles différences qui existent aussi bien entre Paris et Londres qu'entre les deux pays et les autres puissances européennes. Ce genre de révisionnismes, aussi que la rivalité entre les

deux protagonistes, ennui les États-Unis qui y voient le désir d'États déclassés de reprendre leur rang. L'unité de calcul n'était pas la même, ce qui explique pourquoi la détermination de De Gaulle de restaurer « la gloire et la grandeur d'un pays plus petit géographiquement que le Texas paraît peut-être moins absurde en Europe qu'aux États-Unis. Et ceci explique peut-être aussi, pourquoi les efforts déployés par les États-Unis pour niveler les inégalités entre les principales puissances européennes, dans l'intérêt de la réconciliation et d'unité, sont perçus par les Français comme un oubli dû à l'arrogance et à l'ignorance de tous les raisons qui justifient les différences entre les États »⁹.

Les États-Unis avaient favorisé dans le premier instant toutes les formes de groupement

de pays européens pour une raison politique bien déterminée – encourager la constitution d'un bouclier contre le communisme. Mais, selon les idées du Général De Gaulle et du Général Gallois : les intentions américaines se sont modifiées à partir des années 1960 et aboutiraient finalement à une hégémonie. Du point de vue français, l'hégémonie est évidemment en contraste avec la renaissance de l'orgueil français. Des décisions telles que maintenir le flanc sud de l'Alliance sous la commande américaine et le rejet diplomatique du triumvirat sont des attentats à l'orgueil du Président français.

Est-ce qu'on peut dire que le Président de France est un excellent scénographe et l'entière évolution des relations transatlantiques c'est une pièce ?

I L'émergence des tensions

À son retour au pouvoir, De Gaulle a des vues très précises sur les États-Unis et l'Alliance Atlantique. Il considère que la France, tout en faisant partie de l'Occident, doit se libérer de l'état de dépendance à l'égard des États-Unis dans lequel la IV^e République s'est laissée enfermer. De même, s'il ne remet pas en cause l'Alliance, dont il a approuvé la création en 1949, il considère qu'elle doit être reformée, car son organisation étroitement dirigée par les États-Unis ne correspond plus à la situation du moment.

Entre la France et les États-Unis, les malentendus vont se multiplier dès l'arrivée de De Gaulle au pouvoir. Avec l'affermissement de la position française, le problème de la coordination de la politique occidentale vis-à-vis de l'URSS a pris un relief particulier et des caractéristiques propres.

La méfiance du Général à l'égard des Américains est évidente dans les rapports bilatéraux, mais elle est épidermique aussi bien sur le plan de la souveraineté nationale qu'à propos de l'outre-mer. *Ne pas se lier, garder les mains libres* est le leitmotiv de De Gaulle qui, à propos du Laos, de la Guinée, du Maroc, du Sud Vietnam et même de l'Algérie, voit la mainmise américaine s'étendre, son influence tentant de se substituer à l'influence française¹⁰.

Entre Paris et Washington, il y a d'une part les rapports ambigus entre une ancienne grande puissance et la nouvelle grande puissance, d'autre part les relations entre un membre de l'Alliance Atlantique et la puissance dominante

de l'OTAN. Les relations franco-américaines sont multifformes et complexes, allant des aspects politiques, comme la guerre de l'Algérie, le problème de Berlin ou la neutralité du Laos, aux aspects économiques, comme le soutien à la construction du Marché Commun et à la participation anglaise.

À la fin des années 1950, la présence américaine est importante en France. Les effectifs américains en France se montent en 1959 à 61000 hommes, auxquels s'ajoutent les membres de leurs familles (plus de 50000) et 3000 militaires canadiens.¹¹ Les installations sont les quartiers généraux de l'OTAN, le SHAPE, le Commandement Centre Europe, de nombreuses bases aériennes, hôpitaux, dépôts, etc. Le général est très chatouilleux à propos de la présence des forces américaines sur le sol national dans le cadre de l'OTAN. Quant aux Américains faisant connaître leur intention d'augmenter leurs effectifs présents en France ou d'obtenir un accroissement de leurs avantages, il réagit vivement : « Cela deviendrait une occupation ».

Le Général de Gaulle dans son entretien avec George Ball¹² a exprimé son doute pour la solution militaire en Vietnam; il se montre favorable à une solution politique et à une forte présence américaine dans la région.¹³ Les désaccords entre Dean Rusk-Alphand du 21 juillet dans le problème de Vietnam annoncent la conférence du Général. Alphand souligne que la Chine et les États-Unis devaient se retirer de la

région. Dans cette conférence de presse, le général De Gaulle expose ses vues sur la construction de l'Europe et regrette le rejet des propositions françaises pour « un début d'organisation de coopération politique » entre les États membres du Marché Commun. Il prend ses distances à l'égard d'une Europe qui serait rattachée à « un système atlantique, c'est-à-dire américain. » Il défend la construction d'une force nucléaire nationale en opposition avec les propositions anglo-américaines de force multilatérale. Enfin, s'agissant de Vietnam, De Gaulle relève l'échec du gouvernement de Saïgon, malgré l'aide américaine et estime « qu'une issue militaire n'est pas à envisager ». Il faut donc faire la paix. Les Américains sont irrités. Ils rejettent comme sans fondement le reproche vers eux de vouloir maintenir un protectorat américain en Europe. Lyndon Johnson répond rapidement dans une autre

conférence en rassurant les gouvernements de Saïgon et Berlin.

Les dangers pour la sécurité des intérêts américains sont visés par le rapport du National Security Council-NSC 5910/1 : « De Gaulle's ideas of a NATO coalition could spell an end to any hopes of an effective Western European defense which requires a high degree of integration in the light of modern military technology... To grant his demands for a formalized triumvirate to determine Western global strategy would be deeply resented by African and Asian countries »¹⁴.

Après Spaak, les raisons réelles du général sont « le contrôle des armes atomiques et la chaîne de commande »¹⁵. À son tour Eisenhower caractérisait le Général comme un homme responsable au dehors des questions liées à la gloire et l'honneur de la France¹⁶.

Le mémorandum et les consultations tripartites

De Gaulle a approuvé le traité de Washington, il reconnaît que l'OTAN a pu contribuer, au début de la guerre froide, à contenir les menaces, il désapprouve le système militaire intégré. L'organisation militaire ne lui apparaît plus adaptée aux circonstances: l'Europe Occidentale a retrouvé ses forces; la dissuasion nucléaire joue entre les deux superpuissances et rend une guerre improbable. Dès lors, la France doit recouvrer son indépendance. Si la souveraineté est le critère absolu, si l'indépendance est un impératif catégorique, cette conception va de pair avec la nécessaire solidarité, avec l'indispensable loyauté, avec la fidélité aux engagements.

Au cours de l'été 1958, les entretiens permettent de préciser les positions françaises. À Harold Macmillan¹⁷ De Gaulle fait part de la volonté française d'accéder rapidement au club atomique. Le 5 juillet 1958, il le répète à John Foster Dulles¹⁸, qui explique que la défense de l'Europe Occidentale serait facilitée par la mise à la disposition des pays de l'OTAN d'armes nucléaires tactiques à l'emploi desquelles des forces françaises pourraient être entraînées¹⁹. Les États-Unis se déclarent prêts à aider la France au développement de sous-marins à propulsion atomique et considèrent comme du gaspillage que chaque membre de l'OTAN développe un potentiel nucléaire autonome.

Les conversations et les événements de l'été 1958 confirment De Gaulle dans sa conviction que les Américains veulent agir à leur guise en matière stratégique et que les Britanniques les suivront en toute circonstance.

Comme les Américains font la sourde oreille, De Gaulle place sur le plan politique un mémorandum adressé personnellement le 17 septembre au Président Eisenhower et au Premier ministre Macmillan. Il y déclare que « l'OTAN ne correspond plus aux nécessités de la défense » et il subordonne dès à présent « tout développement de sa participation actuelle à l'OTAN et à une nouvelle organisation de la sécurité. »²⁰

Le mémorandum, qui restera longtemps le document le plus secret de la politique étrangère gaulliste, porte la marque du Général²¹. Le mémorandum pose nettement la question de la solidarité au sein de l'Alliance. L'idée essentielle est exprimée d'emblée : « À la solidarité dans les risques encourus ne correspond pas la coopération indispensable quant aux décisions prises et aux responsabilités. » Bref, à la conception américaine de la solidarité, posée comme une condition de la cohésion de l'Alliance par les Américains, s'oppose une conception française, revendiquée comme globale. De Gaulle lui-même explique les buts : « mon mémorandum constate qu'une véritable organisation de la défense collective

exigerait que celle-ci s'étende à toute la surface de la terre au lieu d'être limitée au secteur de l'Atlantique du Nord et que le caractère mondial de la responsabilité et de la sécurité de la France fait que Paris devrait participer directement aux décisions politiques et stratégiques de l'alliance²² ».

Si l'on examine avec attention ce texte, il en ressort trois revendications principales : la demande d'élargissement de la compétence géographique de l'OTAN à cause de l'absence de coordination politique en dehors de la zone OTAN²³; la remise en question de l'intégration militaire et du monopole atomique américain, enfin l'exigence d'une association de la France à une direction politique et stratégique du monde libre.

Les Anglo-Saxons ont une forte raison pour combattre la position officielle du Général: la singularité sans soutenance de cette position. Il semble que cette position *extrême* n'est pas soutenue au début par les conseillers du Président.²⁴

Lorsque le nouveau vice-président, Lyndon Johnson, rend visite à De Gaulle le 22 novembre 1960, celui-ci lui explique qu'il faut une alliance aux dimensions du monde.²⁵ Néanmoins, ce mémorandum n'est pas un but mais un moyen diplomatique pour arriver à l'indépendance par une raison forte, car De Gaulle connaît la réponse: « Ainsi que je m'y attends, les deux destinataires de mon mémorandum me répondent évasivement. Rien ne nous retient donc d'agir.²⁶ »

Vis-à-vis du sujet des discussions tripartites, De Gaulle dit au Président Eisenhower: « Avec nous c'est facile. Toi et moi, nous sommes unis ensemble par l'histoire. »²⁷

Comme une confidence pour le Président Eisenhower, De Gaulle disait « La France a été un pays grand et riche, et c'est difficile pour les Français de reconnaître ça »²⁸. C'est le paradoxe du gaullisme, car, en dépit de la réalité de la balance du pouvoir, la France avait une forte voix dans les affaires mondiales.

À l'occasion de la visite du Président Eisenhower à Paris en septembre 1959, De Gaulle disait que *les nations membres l'OTAN sont devenues plutôt des spectateurs que des participants*.²⁹ De Gaulle pose la question de réorganiser l'Alliance parce qu'il a le sentiment que la France est partagée entre ses intérêts en Méditerranée et l'Afrique et ses responsabilités pour l'OTAN. Eisenhower souligne la nécessité

d'une plus grande soutenance pour l'idée de l'OTAN et non d'une politique qui peut rompre l'Alliance (a policy which might run the risk of disrupting this Alliance)³⁰. Dans la question du Mémorandum, Eisenhower répond qu'il est d'accord avec les consultations tripartites à haut niveau sur les questions de la stratégie du monde mais en dehors des questions de l'OTAN.³¹ C'est la stratégie du Département d'État pour ménager l'orgueil du Général sans faire concessions de politique gaulliste.

Les hauts fonctionnaires américains sont parfaitement conscients de la situation des entretiens en trois: « Nous n'avons pas satisfait les propositions originales du Général de Gaulle en son mémorandum à propos de ça, néanmoins le Président Eisenhower voulait l'apaiser en établissant un arrangement spécial des communications (a special communication arrangement) après sa visite en France en 1959³² ». Mais les Américains considèrent le Directoire incompatible avec la renaissance de l'Allemagne et l'Italie, l'importance des autres pays membres de l'OTAN, et même contre la volonté des pays Afro-Asiatiques.

Paul Henry Spaak pense que « non seulement De Gaulle lui-même ne fait rien pour l'OTAN mais il empêche les autres membres de faire quelque-chose...c'est plus facile de parler de ce genre des plans que de le faire proprement »³³ dit Spaak, qui critique aussi la réticence française d'aborder la question algérienne dans le Conseil Nord-Atlantique.

Le Général Norstad recommande de traiter la France avec « calme, amabilité et discipline... Tout effort doit être fait pour éviter une atmosphère de désagrément et tension. »³⁴ Après lui De Gaulle ne changera pas son attitude parce qu'elle fait partie d'un plan de longue durée. Il pense aussi qu'une France forte est absolument nécessaire ; mais la confiance des autres pays dans la France a été sérieusement affectée³⁵.

Finalement Eisenhower est forcé de rejeter les propositions du Directorat:

"I cannot see how the three of us can so organize as you suggest a real political and military cooperation, if that cooperation implies lessening or subordinating of America's close working relationship with other nations and other alliances or if it implies a reorganization of NATO whose effect would be to remove American forces from Europe"³⁶. "France proposes a close union of itself, the UK and the US to work out common

plans and policies with all the implications of the veto and imposition of decisions on others which this suggestion holds. These two proposals appear to me incompatible. Additionally, I am sure our NATO partners would find them unacceptable... If despite this process our positions remained somewhat apart I doubt that any more formal or elaborate tripartite arrangements at whatever level could have altered this.³⁷

L'idée est relacée lors des entretiens Kennedy-De Gaulle au printemps 1961³⁸. Kennedy, qui trouve la procédure utile, charge Dean Rusk de rencontrer les représentants nommés par De Gaulle et Macmillan pour une consultation continue, ce qui a effectivement lieu dès fin juin 1961. Le tripartisme a bien été expérimenté, mais il est vicié à la base par l'attitude hésitante des Anglo-Américains, par la détermination du général De Gaulle et surtout par le contentieux nucléaire.

En février-mars 1959 **la crise de la flotte française en Méditerranée** éclate. Les restrictions pour les flottes françaises, italiennes et grecques pour le moment de la paix ne s'appliquent pas à celles anglaises et américaines. « Comme résultat de ces restrictions la France doit obtenir l'accord de SACUEUR pour bouger, utiliser et loquer ses forces d'opération en Méditerranée. »³⁹ Néanmoins, si on regard la Résolution NAC de 1955, théoriquement la flotte française est responsable de la sécurité nationale de la même manière avec celles des Anglo-Saxons. Pour Eisenhower c'est *l'orgueil national français en jeu*⁴⁰. Le Département d'État pensait que la décision française est le résultat direct de l'abstention américaine dans l'ONU sur le problème algérien⁴¹. L'Ambassadeur Alphanth à son tour dit que « la France préfère, la coopération et non l'intégration entre les flottes⁴² ». Au moment mars 1959 l'impression générale a été que la France veut saboter l'OTAN, le mettre en danger de désintégration. L'effet est que les Américains menacent avec la fermeture des conversations tripartites et le rejet de donner aux Français un sous-marin atomique. Les pressions et les avertissements des États-Unis étaient fortes, allant jusqu'à des discussions avec les Britanniques et les Allemands. Cette crise a été un problème politique, pas un problème militaire en considérant la quantité militaire négligeable – 17 bateaux français et 22 Naves de patrouille. L'impact psychologique sur les autres alliés a comporté le grand risque.

Dans ses instructions à Hervé Alphanth le 18 février 1959, Maurice Couve de Murville précise les trois points fondamentaux qui conditionnent le développement ultérieur de la politique atlantique de la France: l'objectif consiste à établir une stratégie mondiale, la nécessité d'une décision tripartite pour le déclenchement d'opérations atomiques, la refonte de l'organisation navale en Méditerranée. Les consultations tripartites démarrent dès le début de 1959 elles ont lieu du 16 au 21 avril à Washington – et portent en particulier sur l'Extrême Orient et l'Afrique.⁴³ Mais pour les Français, l'important est d'arriver à l'ouverture des conversations entre militaires sur le plan stratégique, qui feront figure de test manifestant la volonté réelle des alliés d'aborder le fond du problème. Pratiquement, la fréquence des rencontres au plus haut niveau aurait pu concrétiser le tripartisme, mais elles butent très rapidement sur les contentieux nucléaires et sur la difficulté de donner à ces consultations un caractère organique, donc contraignant.

La peur américaine avant l'anniversaire des dix ans de l'OTAN est évidente. Pour contrecarrer la conférence du Général les Américains sont disponibles à faire des concessions: un forum trilatéral et des conversations sur l'Afrique.

À l'occasion du **voyage en France du président Eisenhower**, le Général reprend son idée des consultations entre les trois grands occidentaux. Lors des entretiens de Rambouillet en décembre 1959, Eisenhower lui donne son accord pour aboutir à une stratégie globale. Il est prêt à installer un dispositif téléphonique spécial entre Washington et Paris, mais il lui paraît difficile de donner à ces consultations un caractère institutionnel. Eisenhower suggère un mécanisme clandestin réuni à Londres, qui ne susciterait pas de susceptibilités de la part des autres alliés⁴⁴. De Gaulle approuve l'idée mais suggère en plus un autre groupe discret à Washington, chargé de diriger l'Alliance Atlantique sur le plan militaire. Malgré les arrière-pensées et les réticences, ce groupe se met en place. Dès le 30 décembre 1959, le Département d'État organise la procédure de consultation. Lorsque Eisenhower reçoit De Gaulle à la Maison-Blanche en avril 1960, il se réjouit de la bonne évolution des consultations tripartites⁴⁵. C'est Eisenhower qui évoque la nécessité d'un mécanisme de consultations plus fréquentes entre eux et qui reconnaît qu'il faut

un effort plus intense de coopération « sans pour autant donner l'impression de constituer un triumvirat pour diriger le monde ».

Dans l'administration Johnson les rencontres tripartites se firent plus rares parce que le nouveau Président était à cet égard au moins très différent de ses prédécesseurs, aussi du fait de la détente avec Moscou, en raison enfin et surtout du moindre intérêt porté par les États-Unis aux affaires de l'Europe, et de leur concertation sur la guerre du Vietnam. Ultérieurement, les contacts devaient reprendre entre les Grands, mais dans un autre contexte, celui de la guerre du Moyen-Orient, cette fois avec la participation soviétique.

Longtemps les États-Unis en avaient encouragé les pays à s'intégrer et donc à s'accorder une préférence mutuelle, d'ailleurs prévue par le GATT, sur leurs marchés. Toujours aussi favorables à l'Union politique que ce régionalisme promouvait, les États-Unis jugèrent, à partir de 1958, que les principes du multilatéralisme ne devraient plus lui être sacrifiés. Et dès 1960 elle avait lancé au GATT des négociations (Dillon Round) qui aboutiraient en mars 1962 à des réductions tarifaires mutuelles dès l'ordre de 10% entre les États-Unis et les six. Le 4 juillet 1962 Kennedy lançait, à l'instigation de Jean Monnet, l'idée d'*un Partnership Atlantique (le Grand Dessein)* entre son pays et une Europe unie : « Nous voyons dans une telle Europe une associée avec laquelle nous pourrions traiter sur une base de pleine égalité en ce qui concerne toutes les tâches communes qui constituent la mise sur pied et la défense d'une communauté de nations libres... En étant remis à nous seuls, nous ne pouvons établir la justice à travers le monde entier... Mais, en union avec d'autres nations libres, nous pouvons le faire et même faire plus.⁴⁶ »

Le 16 septembre 1959, De Gaulle donne une déclaration célèbre à propos de la **nouvelle orientation politico-militaire de la France** à l'École Militaire : « Il faut que la défense de la France soit française. Une nation comme la France s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre; il faut que son effort soit son effort. ... La conséquence c'est qu'il faut nous pourvoir, au cours des prochaines années, d'une force capable d'agir pour notre compte, de ce qu'il a convenu d'appeler *une force de frappe*, susceptible de se déployer à tout moment et n'importe où. L'essentiel de cette force sera, évidemment, un armement atomique⁴⁷. » Cette

déclaration est le début des tensions politiques après l'échec de la concrétisation du Directoire.

Le contentieux nucléaire franco-américain est complexe : trois affaires en cours, une question de principe, un débat doctrinal. Les dossiers en cours sont le stockage des armes atomiques pour les avions américains basés en Europe, l'installation de rampes de lancement de fusées et l'aide à l'acquisition d'un sous-marin à propulsion atomique.

Dans une lettre amicale mais ferme, le 25 mai 1959, De Gaulle explique la nouvelle politique française à Eisenhower. La France appartient au camp de la liberté mais elle a décidé de retirer sa flotte de Méditerranée du commandement de l'OTAN, et elle refuse le stockage des armes atomiques américaines sur son territoire.

Avec l'arrivée de l'administration Kennedy, De Gaulle constate dans ses *Mémoires d'espoir* l'ambivalence des relations : « Maintenant les Américains ont pris le parti de notre indépendance et ont affaire à nous directement et spécialement. Mais ils n'imaginent pas que leur action cesse d'être prépondérante, et que la nôtre puisse s'en séparer⁴⁸. »

Au début de l'administration Kennedy, Dean Rusk affirme devant l'Ambassadeur français :

1. Qu'il ne recommandait aucunement que l'usage du déterrent stratégique fût réservé au cas d'attaque des États-Unis eux-mêmes.

2. Ni qu'en cas d'agression limité hors d'Europe, les États-Unis agissent seuls sans leurs alliés.⁴⁹

Jean Monnet raconte les entretiens qu'il eut avec Kennedy à la Maison Blanche à deux reprises pendant le premier semestre de 1961. Kennedy l'avait reçu longuement. « L'Europe serait son problème. Le choix de ses conseillers ne laisse pas de doute... De tous les présidents américains, il était certainement celui que son éducation et sa culture disposaient le mieux à comprendre les problèmes de l'Europe.⁵⁰ »

Les entretiens Dean Rusk-Hervé Alphand de février-mai 1961 visaient le sujet du désarmement. La France est opposée à la suspension des essais nucléaires sans reconversion des stocks d'armes. Les Américains tenteront un dernier effort pour aboutir à un accord avec l'URSS. Pour Paris, le désarmement devrait faire objet de discussions entre l'Est et l'Ouest ; les États-Unis ne souhaitent pas une reprise prochaine des négociations sur le sujet, mais vont approcher les Soviétiques⁵¹.

Naturellement, l'ambassadeur de France marque sa désapprobation de l'initiative américaine d'engager des négociations avec les Soviétiques au sujet de l'élargissement du Comité des Dix⁵². Dans son entretien avec le Secrétaire d'État Alphand n'accepte pas le procédé consistant à négocier avec les Russes sans consultations préalables avec les Occidentaux, ni leur idée d'élargir le Comité. À son tour, Rusk admet que les procédures des consultations ont mal fonctionné⁵³. L'entretien avec le Secrétaire d'État le 16 mars souligne que l'Alliance restera indispensable tant que subsistera la menace soviétique. Il faudrait cependant tenir compte de l'évolution de la situation et du redressement de l'Europe⁵⁴.

À l'occasion des entretiens d'Alphand avec McCloy, le sujet du désarmement et de la suspension des expériences tient l'affiche. Les Américains veulent aboutir à un accord, car un échec créerait une situation sérieuse. Ils souhaiteraient connaître le point de vue français sur les différents aspects des problèmes en cause mais les négociations de Genève sont aussi touchées⁵⁵. Ensuite France recommande qu'une négociation sérieuse sur le désarmement nucléaire n'est possible qu'à quatre, entre les puissances nucléaires. Mais les discussions s'arrêtent ici parce que les Américains ne rompent pas les négociations avec les Soviétiques⁵⁶.

Les gestes d'approche diplomatique américains se multiplient en printemps 1961: un accord franco-américain de télécommunications et le rôle des compagnies américaines est signé en février⁵⁷ et en mars la coopération franco-américaine en matière de recherches spatiales s'achève par un accord qui indique les mesures prévues pour un programme à long terme⁵⁸.

Mais la méfiance à l'égard des États-Unis est aussi le fait des plus « atlantiques », dès lors qu'il s'agit de décolonisation tandis que la réserve du général De Gaulle à l'égard de Kennedy est déjà largement dissipée en mai à cause du soutien qu'il a reçu de lui lors du putsch des généraux en avril.

Ce rapproche aboutit finalement avec la visite du jeune président américain à Paris les 31 mai-2 juin 1961. Conformément à Cyrus Sulzberg, le Président voulait pour un moment annuler ou retarder la visite du président Kennedy.⁵⁹ Au cours des sept entretiens Kennedy multiplie les questions sur Berlin, sur le Laos, sur l'Angola, sur le Marché commun. Il a manifestement bien

appris la leçon: De Gaulle aime être consulté et il en profite pour rappeler qu'il suffirait de se rencontrer à trois, d'avoir un organisme discret, des représentants personnels, ce qui n'empêcherait pas d'inviter telle ou telle personne. « Il ne faut pas vexer M. Adenauer »⁶⁰ dit-il. Les choses se compliquent avec le dossier nucléaire et les questions atlantiques. Le général expose ses idées: distinction entre alliance et organisation, refus de l'intégration, répartition des rôles. Les États-Unis garderaient leur puissance atomique, la défense de l'Europe serait assurée par les pays européens avec l'appui des États-Unis mais non par eux. La discussion devient plus serrée sur la question du seuil nucléaire et sur celle de l'emploi de l'arme atomique. De Gaulle se fait incisif: « Qu'est-ce à dire sinon que les États-Unis ne sont pas disposés à employer l'arme atomique dans tous les cas? ». Kennedy répond qu'« ils tireront les premiers si l'Europe est menacée ». « Quel sera le critère précis de l'emploi de l'arme atomique? » Interroge De Gaulle. Kennedy répond qu'elle serait utilisée dans deux cas: en cas d'attaque de type classique contre des forces en Allemagne occidentale, en cas d'attaque des États-Unis.

Sur l'armement atomique Kennedy voit deux arrangements possibles: l'emploi des armes pourra se faire sous contrôle de l'OTAN, dans le cadre duquel serait constituée une force de frappe Polaris dont l'usage serait décidé par les Européens. Mais pour De Gaulle ce sont d'autres questions: « Il se pose la décision de l'emploi des armes atomiques. Qui prendra la décision? En réalité, ce sera nécessairement le président des États-Unis. »

Les relations bilatérales sont plus divergentes que convergentes, les Français de plus en plus méfiants et les Américains de plus en plus déçus: « Les États-Unis ne s'imaginent pas que leur action cesse d'être prépondérante et que la nôtre puisse s'en séparer. En somme, ce que Kennedy me propose, c'est de recevoir une part de ses entretiens. Ce qu'il s'entend lui répondre, c'est que Paris est assurément très disposé à une concertation étroite avec Washington, mais ce que fait la France, elle le fait de son propre chef.⁶¹ »

Aucun problème, depuis la crise de Suez rien n'a divisé aussi profondément l'Alliance Atlantique que le projet d'une armée multinationale, couramment appelée, dans un souci de brièveté, M.L.F. L'idée de la M.L.F. a été officiellement lancée à la suite de la Conférence de Nassau en décembre 1962⁶².

Le projet n'était pas neuf. Les États-Unis ont proposé en 1957 premièrement le projet d'une force **IRBM**. À cette date probablement le gouvernement français aurait accepté toute forme de coopération. Mais, en 1958, à la suite du rejet de l'offre de De Gaulle pour le directoire, le projet a cessé d'être important.

Après cette série d'échecs diplomatiques, l'idée du Général Norstad revient à la surface en avril 1960 la dernière année de la présidence de Eisenhower, lorsque le Secrétaire américain de la Défense, M. Gates, suggéra aux alliés des États-Unis de mettre sur pied une force nucléaire de l'OTAN. Cette force sera dotée par les Américains jusqu'en 1963 avec cinq sous-marins Polaris et une force de 300 fusées Polaris, dont certaines embarquées et d'autres basées sur terre ferme. Présenté au Conseil de l'OTAN en décembre 1960, les réactions furent plutôt négatives, surtout pour la partie du projet relative aux éléments de terre ferme. Voilà pourquoi l'on décida de mettre l'accent sur une force sous-marine. La nouvelle administration Kennedy crée une commission présidée par Dean Acheson pour étudier le problème.⁶³ Il n'est pas sans intérêt de rappeler que P. Spaak, le nouveau secrétaire général de l'OTAN, s'efforça à convaincre De Gaulle que la proposition américaine touchant les fusées Polaris ne s'inscrivait nullement dans un dessein sinistre visant à le priver des fruits du succès que lui avait valu l'explosion de la première bombe atomique française; il lui assura que, s'il avait consenti à accepter les fusées Polaris américaines, celles-ci appartiendraient en France, pourraient être utilisées sous la maîtrise de la France; mais, malgré l'étendue de ces promesses, De Gaulle ne voulut rien entendre du projet. La MLF consistait ainsi en une flotte de bateaux de surface et de sous-marins dotés de missile Polaris⁶⁴ et munis d'équipages multinationaux: chaque Etat-membre de l'OTAN aurait, selon cette formule, bénéficié d'un droit de veto quant à l'usage des armes nucléaires.

Malgré les efforts du Gouvernement américain, l'accueil que les alliés des États-Unis ont réservé au projet en 1963 a été très froid; sept des membres de l'OTAN ont purement et simplement décliné l'invitation et les autres ont, tout en l'acceptant, soulevé de nombreuses objections. Parmi eux, la Turquie devait par la suite annoncer son refus tandis que la Grande-Bretagne ne s'y ralliait qu'après une longue discussion.⁶⁵

D'autre part, et en dépit de tout ce qu'ont pu dire ses auteurs sur la contribution que la M.L.F. ne manquerait d'apporter à la cohésion de l'Alliance, certains des membres de celle-ci, et en particulier la France, soupçonnent le projet de s'inscrire dans le cadre d'un plan machiavélique visant à isoler De Gaulle, dont l'attitude, on le sait, cause beaucoup de soucis au Département d'État.

Même Kissinger écrit en 1963: « Une tentative d'isoler la France en organisant les rapports dans le domaine nucléaire de telle manière que l'Allemagne Occidentale se verrait attribuer un rôle prépondérant en Europe, risque de faire craquer tout l'édifice de la solidarité européenne et atlantique et de troubler la stabilité intérieure en Allemagne même. »⁶⁶

Finalement, devant l'opposition tangible au sein du Congrès, Lyndon Johnson décida de remporter une telle initiative enterra de facto le projet.

Le traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère a serré les relations transatlantiques. De Gaulle rejette la proposition de Kennedy d'adhérer au traité au cours d'une conférence de presse: « Il faut constater qu'il ne change rien... C'est un fait que les deux rivaux ont de quoi anéantir l'univers, c'est un fait qu'il n'est pas question qu'ils s'apprentent à y renoncer... C'est pourquoi l'accord de Moscou... n'a qu'une importance pratique réduite.⁶⁷ » Une fois le traité de Moscou signé et ratifié, Washington l'applique à la lettre. Les États-Unis invoquent la clause prohibant la fourniture d'une aide au programme militaire d'un pays susceptible de procéder à une explosion non souterraine. De son côté, de Gaulle ne modifie pas sa position. Il estime *naturel* que la France poursuive la constitution d'une force de frappe et refuse de souscrire à « quelque combinaison réalisée par-dessus sa tête. » Les négociations puis la conclusion du traité ont isolé la France, en retard sur les trois premières puissances nucléaires, mais trop avancée par rapport à toutes les autres pour renoncer à son projet.

En 1963 et en 1967 la diplomatie américaine épaulée par les Britanniques et les Soviétiques cherche à conclure un accord visant à interdire la dissémination des armes nucléaires. La France (et la Chine aussi) en train de développer son arsenal nucléaire, a rejeté globalement les projets successifs de traité de non-dissémination,

refusant même d'entamer une discussion à ce sujet. Du point de vue français un tel traité ne servirait en fait qu'à affirmer l'hégémonie américaine et soviétique.⁶⁸

Dans l'historiographie française le courant dominant affirme que la crise de Cuba marque la fin de la guerre froide et le début d'une atténuation de la division rigide en blocs rivaux et par conséquent hostiles. L'idée française souligne qu'après l'épreuve de Cuba, il existait de part et d'autre un vif désir de conclure quelque chose. Couve de Murville pense que Moscou aussi avait-il besoin de prouver que ses tentatives fracassantes et prolongées avaient en ses fin de compte abouti à un résultat positif, quel que fût celui-ci⁶⁹. Assez aisément l'accord se réalisa donc à Moscou en juillet 1963 sur un traité prohibant tous les essais atmosphériques et ouvert à la signature des autres États. Que ce texte ne changeait rien en pratique, c'est ce que De Gaulle constatait dans sa conférence de presse de 29 juillet. Les deux rivaux avaient les moyens d'anéantir l'univers et n'entendaient point y renoncer. Qu'ils cessent de procéder à des expérimentations dans l'espace ne pouvait être que satisfaisant pour la France, surtout si cette décision traduisait un début d'apaisement dans la situation internationale. Il n'était pas question pour Quai d'Orsay d'apposer sa signature puisque celle-ci aurait signifié un abandon de son programme atomique, alors que les puissances possédantes conservaient leur arsenal et poursuivaient leur fabrication. La France avait, par contre, à formuler les plus expresses réserves lorsque, d'ailleurs dans l'ensemble à l'initiative soviétique, les conversations portaient sur d'autres matières qui intéressaient au premier chef l'Europe, telles qu'un traité de non-agression entre l'Alliance Atlantique et le Pacte de Varsovie ou l'installation de postes de contrôle dans les deux Allemagnes pour la prévention des attaques par surprise, ou encore la réduction des forces étrangères en Allemagne et la dénucléarisation de l'Europe Centrale.

Il est intéressant d'observer les relations bilatérales et personnelles avec toutes les administrations américaines entre 1958-1969, c'est-à-dire : Eisenhower, Kennedy, Johnson, et Nixon. De Gaulle avait connu Nixon, vice-président des États-Unis jusqu'en 1961. « À ce poste étrange, écrit-il, je trouve en lui une de ces personnalités franches et fermes sur lesquelles on sent qu'on pourrait compter pour les grandes

affaires, s'il lui incombait un jour d'en répondre au premier rang »⁷⁰.

Les déceptions de 1960 et de 1962 n'avaient pas changé l'opinion du Général. Lorsque Nixon, simple citoyen, vint à Paris en 1963, il fut reçu à l'Élysée, où son hôte, dans un toast chaleureux, lui prédit un grand avenir. C'est dire que les entrevues de 1969 furent exceptionnellement cordiales. Nixon raconte: « De Gaulle me souhaita la bienvenue en anglais – geste sans précédent. » À cette occasion le Président français se montra sceptique à l'égard d'une riposte nucléaire américaine en cas d'invasion en Europe; il recommanda à son visiteur de ne pas trop tarder à reconnaître la Chine populaire; en revanche, il déclara souhaitable que les Américains n'évacuent pas le Vietnam « avec une hâte excessive ».⁷¹ Plus tard, le Président Nixon, en visite à Paris en février 1969, déclarait: « Le Général croit que l'Europe est fondée à avoir une position indépendante. Et franchement je le crois aussi. »⁷² Cela était déjà un grand changement dans la pensée américaine.

Les déclarations de Charles de Gaulle prouvent l'opposition politique mais aussi l'opposition personnelle: *Kennedy was a mask on the face of America while Lyndon Johnson was America*⁷³ et aussi que Kennedy négligeait ses vœux qu'il "will sink step by step into a bottoms military and political quagmire, however much you spend in men and money".

Les relations avec Lyndon Johnson sont froides. De Gaulle considérait que Johnson devait lui rendre la visite qu'il venait de faire; le Président américain estimait qu'après le passage de Kennedy à Paris en 1961, c'était aux Français de venir à Washington.

La version américaine diffère sensiblement. Laissons la parole à Johnson: « Quelques heures avant de le recevoir, j'avais reçu le compte rendu d'une conversation entre le Général et un ambassadeur allié. De Gaulle lui aurait dit que l'on ne pouvait compter sur les États-Unis en cas d'une invasion soviétique; les États-Unis, avait-il rappelé, étaient arrivés en retard dans les deux guerres et il avait fallu l'holocauste de Pearl Harbour pour les faire entrer en action. »

« Avec ces déclarations en mémoire... je remercie le président français d'avoir traversé l'Atlantique pour nous exprimer la sympathie de la France dans notre heure de tristesse... Il me dit combien les difficultés entre nos deux pays avaient été grandement exagérées... D'après lui,

les Français savaient parfaitement bien pouvoir compter sur les États-Unis s'ils étaient attaqués... » Johnson décide finalement « que les intérêts de nos deux pays étaient trop étroitement associés pour que je me laisse aller à de misérables querelles. J'adoptai comme règle, pour le gouvernement des États-Unis et pour moi-même, d'ignorer les attaques du Général et ses doutes sur la valeur de nos engagements... »

II La tournure dans la politique gaulliste

De 1962 à 1967, débarrassé de l'entrave algérienne, la politique gaulliste se déploie librement. On peut à la fois développer la force de frappe en faisant des économies sur les forces et les armements militaires traditionnels (et, puisque la France a perdu les champs de tir de Sahara, elle en installe sur l'atoll de Mururoa en Polynésie), et elle cultive l'amitié du tiers monde, maintenant que la France peut se flatter d'avoir décolonisé.

Lorsque la crise de Berlin et surtout celle de Cuba éclata, De Gaulle s'était montré un champion de la fermeté de l'Occident face aux Soviétiques. Mais, après 1962 il constate que le danger soviétique est contenu, que le schisme sino-soviétique affaiblit le bloc de l'est et que les États-Unis sont la seule véritable superpuissance. En conséquence, il n'y a plus de nécessité de se regrouper étroitement derrière eux. Pourquoi continuer à respecter la logique de blocs ? Dans la perspective gaullienne, l'hégémonie américaine est plus proche et plus menaçante, donc il doit prendre une position forte à propos d'elle. De 1963 à 1968, le malentendu franco-américain, déjà ancien, est permanent avec des périodes de très vive tension.

Dans les prochaines années le Général défie réellement l'Allié, avec plusieurs gestes : la

Le pilier européen

Couve de Murville parlait en 1962 d'une plus forte solidarité européenne comme « un croissant sentiment national européen ». Dans la longue perspective d'une Europe plus proche unie, Couve parla des changements au niveau des méthodes de discussions et de l'organisation de l'OTAN⁷⁵. Les idées du Général à propos de l'Europe resteront constantes : « Quelle était l'Europe que je proposais de faire ? Une association des nations dans une confédération des États⁷⁶ ».

Du point de vue des relations personnelles, je pense que les relations avec Eisenhower et son vice-président Nixon, sont catégoriquement plus proches qu'avec les présidents démocrates. En plus si entre 1958-1960 on parle de la coopération politique, militaire, économique, après 1960 il n'y a plus de coopération et les relations sont plus froides que jamais.

bataille contre le dollar, la retraite des structures militaires de l'OTAN, le voyage en Union soviétique et le discours provocateur de Phnom Penh qui impute seuls aux Américains la responsabilité de la guerre du Vietnam et le discours sécessionniste de Montréal des 1967. Le défi est multiforme et universel. Avant 1963, l'Europe et l'organisation du monde atlantique étaient les principaux enjeux dans le conflit franco-américain. Hormis leur accord sur la neutralité du Laos et sur l'intervention au Congo, Washington et Paris ne s'opposaient pas en dehors de l'Europe. Le théâtre essentiel passe sur la scène du tiers-monde, et aucun continent n'est à l'écart de cette confrontation globale ; l'Asie avec la guerre de Vietnam est la scène principale. Le général parle dans la conférence de presse du 31 janvier 1964 qui annonce la reconnaissance de la Chine du Mao Tse Toung d'un régime qui domine actuellement la Chine, posant l'accent sur l'aspect temporal. Peut-on alors parler d'antiaméricanisme ? Selon nous, les conséquences de ses actions mènent à un antiaméricanisme au niveau de la France mais aussi du tiers-monde et l'Amérique latine. Le général s'insurge contre cette accusation : « On me traite d'antiaméricain, en réalité qui a été l'allié des Américains de bout en bout, sinon la France de De Gaulle ?⁷⁴ »

Le 14 janvier 1963 dans la « conférence de choc », De Gaulle annonce le rejet de la candidature britannique pour la Communauté et aussi le rejet des propositions de Kennedy à propos des missiles Polaris. De Gaulle justifie son refus pour le motif que l'admission de la Grande-Bretagne sera suivie par d'autres pays atlantiques, une chose qui transformera le Marché dans une simple zone commerciale qui deviendra une colossale Communauté Atlantique dirigée et

conduite par les Américains.⁷⁷ En janvier 1963 pour éviter un isolement international, de Gaulle se tourne vers Adenauer avec qui il a conclu un traité d'amitié franco-allemand qui vite a devenu le pilier politique de la Communauté.

Le *Traité d'Élysée* est perçu aux États-Unis comme une opération destinée à détourner l'Allemagne de l'Alliance Atlantique, et les responsables américains se répandent en récriminations car, pour eux, l'Europe fait naturellement partie de la communauté atlantique. Au contraire, pour De Gaulle, l'axe Paris-Bonn est conçu comme le lien naturel par lequel l'Allemagne serait attachée à l'Occident. La suite est un échange des coups entre Paris et Washington. En réponse au traité de l'Élysée, la visite de Kennedy en Allemagne et en particulier à Berlin tend à surpasser par son retentissement celle de De Gaulle en septembre 1962.

Mais le traité est conclu aussi comme un directoire européen pour coordonner le Marché Commun contre les anciennes oppositions : « Si nos voisins ont refusé de suivre l'appel de la France pour l'union et l'indépendance d'une Europe européenne, c'est quelque peu pour cette raison, que suivant leur tradition ils redoutent notre primauté, mais c'est surtout parce que, dans l'état de guerre froide où se trouve l'univers, tout passe pour eux après le désir d'avoir la protection américaine. Or, sur ce point, notre appréciation n'est pas la même que la leur. Eux voient encore les choses comme elles étaient – il y a quinze ans. Nous les voyons autrement. »⁷⁸

Jean Monnet décrivit ainsi l'ambiguïté du traité franco-allemand : « Ainsi, je voyais que la forme de ce traité tendait à faire prévaloir l'idée de coopération dans tous les domaines considérés, ce qui jetait un sérieux doute de l'avenir de l'intégration européenne. Je voyais que le traité ne disait pas que la concertation et la stratégie militaire franco-allemandes se feraient au sein de l'OTAN. ... Nous avons établi un texte interprétatif – qui fut voté à l'unanimité par le Bundestag le 25 avril. On y évoquait le maintien et le renforcement de la coopération entre les États-Unis et l'Europe, la défense commune dans le cadre de l'OTAN, l'Union de l'Europe y compris la Grande-Bretagne. »⁷⁹

L'impasse Franco-Américain était réelle et la déception de Kennedy visible. Ce dernier déclarait ainsi alors : « Il n'y a pas d'Europe. Je comprends leurs objections à ce que je parle en leur nom en questions nucléaires. Mais qui joue

mon rôle en Europe? Je ne peux pas participer à une décision avec une foule de gens dont les mobiles et les responsabilités diffèrent. À qui puis-je m'associer de Gaulle, Adenauer, Macmillan? Aucun ne peut parler au nom de l'Europe. »

D'autre part De Gaulle dit dans ses mémoires : « Certes, le regret nostalgique de l'indépendance d'autrefois traversait de temps en temps l'âme de ces peuples anciens et fiers. Mais l'utilité et la commodité de l'hégémonie atlantique dans le monde, et quoi que les États-Unis jugeassent à propos d'y faire, le ramenaient vite à la subordination. Il n'advenait donc jamais qu'un gouvernement appartenait à l'OTAN prit une attitude divergente de celle de la Maison-Blanche. Si l'application en Europe d'un régime d'intégration trouvait tant des faveurs chez nos partenaires, c'est notamment pour cette raison qu'un système apatride, ne pouvant avoir en propre ni défense ni politique, s'en remettrait forcément à celles que dicterait l'Amérique. Si à défaut de technocratie supranationale ils voulaient voir la Communauté se joindre au Commonwealth britannique, c'est parce que cette voie-là menait tout aussi bien au protectorat de Washington. Inversement, si mon projet d'Europe européenne n'avait pu encore aboutir, c'est parce qu'il aurait conduit à affranchir l'Ancien Monde et que celui-ci n'osait pas s'y risquer. »⁸⁰

Débutant mal, les relations franco-américaines n'allaient cesser de se détériorer. En janvier 1964, De Gaulle décide d'envoyer un ambassadeur en Chine communiste. Inévitablement, les Américains ne sont pas enchantés devant l'Ambassadeur Alphand :

« En l'absence de Rusk..., je suis reçu par Harriman...comme un chien dans un jeu de quilles. Il prétend qu'en reconnaissant Pékin, nous n'agissons que pour donner un gifle aux Américains et démontrer notre indépendance... Sa colère me paraît comique et me laisse insensible »⁸¹ et une semaine plus tard « ...Un grand froid à nouveau nous entoure. J'ai réclamé en vain un message personnel que j'aurais pu remettre et commenter au malheureux Johnson, nouveau venu, bien disposé à notre égard et que nous avons blessé personnellement dans sa vanité... »⁸² Puis se multiplient des initiatives où il faut vraiment se donner beaucoup de mal pour ne pas y déceler un désir secret d'abaisser l'Amérique.

En mars 1964 il suit le voyage en Mexique de Charles de Gaulle. Rusk et Johnson disent qu'il se réjouissent du grand succès de De Gaulle à Mexico.⁸³ Le refus de De Gaulle de participer au 20ème anniversaire du débarquement en Normandie, exprime la séparation du passé et les visites dans les pays de l'Amérique Latine de l'automne 1964 sont déjà l'attaque de la sphère d'influence américaine.

Le problème monétaire est l'occasion au printemps 1965 d'une crise plus grave. Les

points de vue des deux pays sont radicalement opposés, la France souhaitant une réévaluation du métal précieux et les États-Unis préconisant sa démonétisation. La conversion en or des dollars détenus par la Banque de France est interprétée en Amérique comme volontairement inamicale. « Ce fut une des nombreuses occasions où je fus tenté d'abandonner mon attitude de politesse passive envers de Gaulle⁸⁴ » écrit Johnson.

La faillite de la réforme : le retrait de l'OTAN

En 1966 le Général passe des gestes symboliques aux décisions concrètes. Dans sa conférence de presse du 21 février 1966 le général De Gaulle annonce que la France quitterait l'OTAN à partir de 1969. Pourquoi ce geste ? De Gaulle raconte : « L'attitude nouvelle d'une France qui prend ainsi ses responsabilités provoque des réactions en tout sens. Chez nous, le blâme et la mise en garde soulèvent partis et journaux. Nos partenaires de la Communauté sont contrariés de nous voir prendre une position si différente. À Washington et à Londres, cette déchirure dans la subordination générale provoque pêle-mêle de la surprise, de l'irritation et de la compréhension, qui s'expriment par des flots d'articles et de déclarations »⁸⁵. Johnson pense : « Attaque de Gaulle n'aurait réussi qu'à enflammer le nationalisme des Français et à offenser leur orgueil... Comme je l'ai dit à Bob McNamara, quand un homme vous demande de quitter sa maison, vous ne discutez pas, vous prenez votre chapeau et vous partez. »⁸⁶

La démarche gaulliste semble fondée sur un pari politique et militaire – la nécessité d'une réintégration de la Russie dans l'ordre occidental. Dans ce contexte, une guerre atomique semble improbable sur le théâtre européen. Donc, le dispositif de défense classique établi sur le théâtre d'opérations, dans le cadre intégré de l'OTAN, a perdu sa valeur. « Profitant du

parapluie atomique américain qu'il considère sans doute comme la seule garantie efficace de la sécurité de l'Europe occidentale, le général de Gaulle peut procéder, sans risque majeur, au démontage de l'OTAN et, ce faisant, il ne tire que la conclusion logique du fait que pendant les 17 ans de son existence, l'OTAN n'a pas été capable de résoudre, entre autres le problème nucléaire. »⁸⁷

Quant aux Européens, leurs critiques vont au refus du supranational, de l'intégration politique véritable. De Gaulle propose le projet d'une « vaste confédération » européenne. Mais c'est une confédération d'États indépendants. Le soupçon existe chez les partenaires, qu'une telle confédération n'est dans son esprit qu'un moyen d'avoir l'appui des autres États européens pour des buts spécifiquement français. Bref, le raisonnement des Européens consiste à dire qu'à un moment où le concert et le mythe émotionnel évoqués par l'idée de Nation doivent être révisés, le général De Gaulle s'acharne à défendre une forme de nationalisme qu'ils jugent périmée. Ce nationalisme, valeur suprême pour les pays nouvellement indépendants, ne saurait plus l'être pour l'Europe. C'est là, à leur avis, un anachronisme redoutable. V. Giscard d'Estaing pensait la présidence de De Gaulle comme « l'exercice solitaire du pouvoir sur des voies de plus en plus personnelles⁸⁸ ».

Conclusions

À quoi tout cela menait-il ? La politique européenne et atlantique du Général de Gaulle ne peut, sans être schématisée, être ramenée à quelques idées. Certaines lignes fondamentales de son action et de sa pensée peuvent néanmoins être relevées. Une première constante ne sera contestée : sa conviction que le système hérité de

Yalta était artificiel et devait être éliminé dans la longue durée, bref que l'Alliance devrait à long terme disparaître en même temps que le Pacte de Varsovie, au profit d'une Europe à nouveau réunie. Deux autres lignes directrices semblent avoir aussi dominé sa pensée : par l'acquisition de l'indépendance nationale la France était, plus

que toute autre, destinée à impulser cette remise en cause de l'ordre établi et à s'élever contre la double hégémonie.

L'opposition du Président De Gaulle est devenue aujourd'hui, après 40 ans, un modèle pour la création d'une politique extérieure et de sécurité commune. Aujourd'hui on trouve la même situation, avec un pôle franco-allemand qui défend les valeurs européennes et la création d'une Europe forte, versus une Grande-Bretagne et une Pologne pro-américaine.

La période De Gaulle représente la renaissance de la France dans le camp des relations internationales, mais elle représente aussi le début de la renaissance de l'Europe. Une Europe coupé en deux morceaux et occupé par le deux superpuissances. De Gaulle a essayé de réveiller l'esprit de l'Europe, ensommeillée sous l'hégémonie politique et idéologique des États-Unis.

Après Charles de Gaulle la question de réformer l'Alliance a abouti dans un mouvement – le *gaullisme*. À mon avis, le gaullisme est

l'héritage de Charles de Gaulle pour l'Europe : une Europe forte et unie, indépendante de toutes les autres superpuissances.

Aujourd'hui on parle du gaullisme pour définir l'opposition des puissances européennes vis-à-vis de l'hégémonie des États-Unis en l'Alliance.⁸⁹ Par exemple, au cours des années 1990, les échanges mutuels de plaisanteries et de vagues rhétoriques au sujet d'une « Europe entière et libre » ont dissimulé le fait que la relation transatlantique s'achemine toujours davantage vers une crise; une large proportion de l'élite politique européenne considérant que les États-Unis constituaient une partie du problème de la politique internationale, ils participent à la résolution des problèmes globaux pour imposer leur domination politique et économique. Ainsi, à partir des années 1990 on voit la résurgence d'un courant gaulliste à l'échelle européenne qui soutient l'idée selon laquelle « une Europe plus forte aurait plus de chances de devenir un partenaire stratégique fiable pour les États-Unis⁹⁰. »

NOTES:

¹ Alfred Grosser, *Les Occidentaux, les pays d'Europe et les États-Unis depuis la guerre*, Fayard, p. 197.

² Stanley Hoffmann, *Essais sur la France*, Ed. Seuil, p. 340.

³ Maurice Agulhon, *La République II*, Ed. Pluriel, Histoire de France, Hachette, p. 323.

⁴ *DDF 1961*, tome I, Doc 95, Washington, février 1961, p. 134.

⁵ Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère 1958-1969*, Plon, Paris, 1971, p. 153.

⁶ Simon Serfaty, *La politique étrangère des États-Unis de Truman à Reagan*, Presses Universitaires de France, Paris, 1986, p. 107.

⁷ Stanley Hoffman, *Essai sur la politique étrangère des États-Unis : Gulliver Empêtré*, Editions du Seuil 1971, 1971, Paris, p. 148.

⁸ *A thousand Days: John F. Kennedy in the White House*, Houghton Mifflin, 1965, chap. xxxii

⁹ Theodore C. Sorensen, *Kennedy*, New York, Harper and Row, 1965, p. 562.

¹⁰ Note au sujet du Laos, 23 déc 1960 *Lettres, notes et carnets* 1958-1960, 1961-1963, janvier 1961 en Maurice Vaisse, *La grandeur*, Fayard, 1998, p. 111.

¹¹ Olivier Pottier, *La Présence militaire américaine en France 1950-1967*, thèse, 1998, p. 211.

¹² George Wildman Ball, sous-secrétaire d'Etat américain depuis 29 novembre 1961, en visite à Paris en 5 juin 1964.

¹³ *Documents Diplomatiques Français*, 1964, tome II, doc. 19, p. 53.

¹⁴ *Foreign Relations of the United States-vol VII*, NSC Report 5910/14 novembre 1959, p. 307.

¹⁵ *Ibidem*, Doc 199, p. 426, Entretien P.H.Spaak-De Gaulle.

¹⁶ *Ibidem*, Doc. 202, p. 435.

¹⁷ Entretien en 29-30, juin 1958.

¹⁸ Entretiens De Gaulle – Dulles (5 juillet 1958), Couve de Murville-Herter (21 août) *D.D.F.1958*, Tome II, no 16 et 22.

¹⁹ « L'octroi d'armes nucléaires et tactiques, en particulier pour la zone OTAN, de telle sorte que ces armes seront effectivement utilisées dans des conditions définies à l'avance et que leur emploi ne sera pas à la merci d'un seul gouvernement étranger ».

²⁰ Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, Le renouveau, 1958-1962, Librairie Plon, Paris, 1970, p. 214.

²¹ Le texte final du mémorandum est écrit par De Gaulle lui-même, à partir de plusieurs versions plus longues dont l'une a été élaborée par son conseiller diplomatique, Jean-Marc Boegner, l'autre par Couve de Murville.

²² Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, p. 214.

²³ « La situation a complètement changé depuis que l'OTAN a été créée. Il faut une organisation qui couvre à la fois l'OTAN, l'OTASE et l'Arctique, etc. sinon nous ne nous sentons pas en sécurité. Mais l'essentiel est l'organisation d'un Commandement OTAN de la Méditerranée occidentale qui, hors de la zone OTAN, couvrirait le Sahara et les pays de l'Afrique noire confié à un général français. »

²⁴ *FRUS vol VII, (1958-1960), Western Europe Integration and Security, Canada, Doc. 177, p. 399, Conversation Dulles-Couve de Murville.*

²⁵ Entretien De Gaulle – Lyndon Johnson, 22 novembre 1960, *D.D.F.*, 1960, tome II, p. 224.

²⁶ *Mémoires d'espoir*, p. 214.

²⁷ *FRUS VII (1958-1960), Doc. 173, Paris, 18 mai 1960, p. 364.*

²⁸ *Ibidem*, Doc. 133 Rambouillet entretien de Gaulle-Eisenhower 3 sept 1959, p. 271.

²⁹ *Ibidem*, Doc. 130 Entretien tête-à-tête, 2 Septembre 1959, p. 260.

³⁰ *Ibidem*, Doc 130, p. 261.

³¹ *Ibidem*, Doc 130, p. 261.

³² *FRUS (1961-63), vol XIII, West Europe and Canada, Doc. 223, p. 644, Memorandum du Kohler pour Dean Rusk.*

³³ *FRUS VII, Doc 212, p. 458.*

³⁴ *Ibidem*, Doc 213, p. 460.

³⁵ *Ibidem*, Doc 214, p. 462.

³⁶ *Ibidem*, Doc. 197, p. 415, 30 August 1960, Lettre de Président Eisenhower pour Président de Gaulle.

³⁷ *Ibidem*, Doc. 197, p. 417.

³⁸ Entretien de Gaulle – Kennedy, 2 juin 1961, *FRUS 1961-1963. Western Europe and Canada.*

³⁹ *FRUS VII, Doc 192, p.415, Memorandum for the record, 3 March 1959.*

⁴⁰ *Ibidem*, p. 416.

⁴¹ Le 13 décembre 1958, une Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies introduite par 17 pays asiatiques et africaines, pour la reconnaissance du droit d'indépendance du peuple d'Algérie, a urgenté les négociations franco-algériennes. La Résolution a été rejetée avec 32 à 18; les États-Unis et 29 autres pays se sont abstenus.

⁴² *FRUS VII, Doc 194, p. 418.*

⁴³ Cf. *DDF 1959*, t.I, Doc. 12, 33, 42.

⁴⁴ Entretiens tripartites de Rambouillet, 20 décembre 1959, *DDF 1959*, t.II, Doc 295.

⁴⁵ C'est immédiat après l'échec de la conférence au sommet à Paris.

⁴⁶ Arthur M. Schlesinger Jr. (ed.), *The Dynamics of World Power. A Documentary History of American Foreign Policy 1945-1972 I*, Chelsea House, 1973, p 740-742.

⁴⁷ *Mémoires d'espoir*, Le renouveau, 1958-1962, Librairie Plon, Paris, 1970, p. 217.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 268.

⁴⁹ *DDF 1961*, tome I, Doc 101, p. 262, en février 1961 dépêches publiées par l'Evening Star et le Washington Post.

⁵⁰ Jean Monnet, *Mémoires*, p. 452.

⁵¹ *DF 1961*, Doc 102, p. 264.

⁵² *Ibidem*, Doc 132, p. 344.

⁵³ *Ibidem*, Doc 133, p. 345.

⁵⁴ *Ibidem*, Doc 138, p. 357.

⁵⁵ *DDF 1961*, Doc 140, p. 362.

⁵⁶ *Ibidem*, Doc 305, p. 944.

⁵⁷ *DDF 1961* tome I, Doc 56, p. 162.

⁵⁸ *Ibidem*, Doc 145, p. 372.

⁵⁹ Conf Weil, p. 237, apud Alfred Grosser, *Les Occidentaux*, Fayard, p. 195.

⁶⁰ *FRUS VII, Doc 194, p. 418.*

⁶¹ *Discours et messages*, Charles de Gaulle, 1961, p. 261.

⁶² L'événement est lié du refus de De Gaulle d'admettre la Grande-Bretagne dans le Marché-Commun quelques jours avant ; une des causes fut la signature en janvier 1963 du traité d'amitié franco-allemand avec Konrad Adenauer.

⁶³ *Politique étrangère*, no.1/ 1965, Eugène Hinterhoff, « Réflexions sur la force multilatérale », p. 51.

⁶⁴ Après l'annulation de plan pour les missiles Skybolt pour les Britanniques, les relations américano-britanniques passent par une profonde crise. À l'occasion de rencontre de Bahamas, de 1962, Kennedy a décidé d'offrir les missiles Polaris comme compensation au Britannique – représenté par le Premier Ministre Harold Macmillan, mais aussi au Français.

⁶⁵ *Politique étrangère*, no.1/ 1965, p. 45.

⁶⁶ *Reporter*, 23 mai 1963, Henry Kissinger, « Les États-Unis après Nassau ».

⁶⁷ Conférence de Presse, 29 juillet 1963.

⁶⁸ *Politique étrangère*, no. 3/ 1967, « La France face à un éventuel traité de non-dissémination des armes nucléaires » p. 441.

⁶⁹ Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère 1958-1969*, Plon, Paris, 1971.

⁷⁰ Robert Lacourt-Gayet, *L'Amérique contemporaine de Kennedy à Reagan* ; Fayard, Paris, 1982, apud Charles de Gaulle, p: 231.

⁷¹ *Ibidem*, p. 237.

⁷² Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère 1958-1969*, Plon, Paris, 1971, p. 120.

⁷³ Morle Miller, *Lindon, an Oral Biography*, GP Putnam's Sons, New York, 1980, p. 344.

⁷⁴ Allocution à la télévision, 14 décembre 1965, en Maurice Vaisse, *op. cit.*, p. 364.

⁷⁵ Dean Rusk en visite à Paris pour le Département d'État, 20 juin FRUS XIII, Doc 45, p. 145.

⁷⁶ Conférence de presse en novembre 1953.

⁷⁷ FRUS XIII, p. 57.

⁷⁸ *Mémoires d'espoir*, p. 211.

⁷⁹ Jean Monnet, *Mémoires*, Fayard, 1976, p. 147.

⁸⁰ *Ibidem*, p. 218.

⁸¹ 26 janvier 1964, Entretien M. Hervé Alphand – Harriman, Robert Lacour-Gayet, *L'Amérique contemporaine de Kennedy à Reagan* Fayard, Paris, 1982, p. 185.

⁸² *Ibidem*, pp. 185-186.

⁸³ Entretien Dean Rusk – Hervé Alphand, Washington, 28 mars 1964, *DDF 1964*, tome I, Doc 51, p. 154.

⁸⁴ Robert Lacour-Gayet, *op. cit.*, p. 474.

⁸⁵ *Mémoires d'espoir*, p. 218.

⁸⁶ Robert Lacourt Gayet, *op. cit.*, p. 474.

⁸⁷ *Ibidem*, p. 111

⁸⁸ Valéry Giscard d'Estaing, dans Maurice Agulhon, *op. cit.*, p. 320.

⁸⁹ John C. Hulsman, « Le cherry-picking comme avenir de l'Alliance transatlantique: la réémergence du gaullisme européen » en Arthur Paecht, *Les Relations transatlantiques, De la tourmente à l'apaisement ?*, PUF, Paris, 2003, p. 43.

⁹⁰ Ivo H. Daalder, « A US View of European Security and Defense Policy », intervention orale prononcée lors du Forum du commandement général USAREUR à Grafenwohr, Allemagne, 7 mars 2001 ; disponible sur l'Internet à l'adresse suivante : <http://www.brookingsinstitution.org/views/articles/daalder/2001lecadpt.htm>